



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 2970-JEUDI 20 JUILLET 2017

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'année 2017 pire que 2016 !

Le premier semestre s'est révélé une catastrophe dans l'évolution des principaux agrégats macro-économiques, avec une inflation atteignant les 7 % au cours du seul mois de juin 2017. Rien ne permet désormais d'écarter une fin d'année plus difficile. En tout cas, la Banque centrale du Congo (BCC) a confirmé une économie en état de surchauffe. Certaines mesures exceptionnelles arrêtées, pour cer-

taines depuis 2016, n'arrivent pas encore à produire leurs effets escomptés. Chaque jour, des informations filtrent sur les effets néfastes de l'instabilité du cadre macro-économique sur la vie nationale. Brisant son silence récemment, la BCC a démarré une véritable campagne d'informations dans le but d'apporter toute la lumière sur la situation actuelle du pays.

Page 2



Le centre-ville à Kinshasa

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

La démarche de la Céni jugée inconstitutionnelle

Le chronogramme publié par la Céni pour l'élection des gouverneurs dans onze provinces n'est pas du goût de l'opposition qui le juge non conforme à la Constitution. Le calendrier intègre l'élection des gouverneurs dans certaines provinces où il n'y a pas eu de vacance à l'instar de la Tshuapa où le gouverneur a été réhabilité après avoir été déchu par l'Assemblée provinciale, fait-

on remarquer.

Cet agenda serait, de l'avis de l'opposition, révélateur de l'allégeance de la Céni vis-à-vis de la majorité présidentielle qui chercherait, par cette démarche, à se débarrasser de certains de ses affidés jugés contre-productifs pour les remplacer par d'autres plus rassurants par rapport aux enjeux politiques actuels.

Page x



DIVISION 1/PLAYS-OFF

Mazembe champion du Congo pour la dixième fois



La 22^e édition du championnat national de football a connu son épilogue le 19 juillet au stade

TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Au terme d'une sorte de finale

du Play-Off de cette compétition, Mazembe a battu V.Club par un but à zéro. L'unique but de la partie a été l'œuvre du Ghanéen Daniel Adjei dès la deuxième minute de jeu sur une passe décisive du latéral droit Djo Issama Mpeko. C'est le dixième trophée de Mazembe dans cette compétition et le premier titre de champion du Congo pour l'entraîneur Pamphile Mihayo Kazembe, lui qui a pendant longtemps été défenseur de club noir et blanc de Lubumbashi.

Page 4

INTERVIEW

Lexxus Legal : « Nous essayons de préserver la mémoire du hip-hop de plusieurs manières »



Organisée en deux journées, les 7 et 8 juillet, à Guez Arena puis à la Halle de la Gombe, la 7^e édition du Festival aiR D'iCi a été un franc succès aux yeux des amateurs de hip-hop qui l'ont célébré comme il le méritait avec près de 200 artistes. Initiateur de la manifestation, figure emblématique du mouvement, l'interprète de « Kongo Bololo » a fait en sorte de parcourir l'épopée du hip-hop en réunissant sur les deux scènes les trois générations qui ont entretenu sa flamme comme il le souligne dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa.

Page 4

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE

L'année 2017 pire que 2016 selon les dernières tendances de la BCC

Le premier semestre s'est révélé une catastrophe dans l'évolution des principaux agrégats macro-économiques, avec une inflation atteignant les 7 % au cours du seul mois de juin 2017. Rien ne permet désormais d'écarter une fin d'année plus difficile. En tout cas, la Banque centrale du Congo (BCC) a confirmé une économie en état de surchauffe. Certaines mesures exceptionnelles arrêtées, pour certaines depuis 2016, n'arrivent pas encore à produire leurs effets escomptés.

Chaque jour, des informations filtrent sur les effets néfastes de l'instabilité du cadre macro-économique sur la vie nationale. Brisant son silence récemment, la BCC a démarré une véritable campagne d'informations dans le but d'apporter toute la lumière sur la situation actuelle du pays. Selon elle, l'économie est bien en «surchauffe», avec une inflation de plus en plus galopante et une réserve de change réduite considérablement. Pour la paie des fonctionnaires du mois de juillet, la BCC est encore dans l'attente des recettes. Entre-temps, elle a décidé d'étaler ses décaissements aux banques commerciales sur une dizaine de jours.

Preuve d'une situation intenable, les dernières indiscretions de la BCC prouvent à suffisance la continuité de la dégradation de l'économie nationale depuis la rupture de la stabilité du cadre macro-économique au second semestre de 2015. Au cours des 6 derniers mois de 2016, les prix ont enregistré une remontée de près de 40 %, confirmant ainsi une inflation galopante. Il n'y a pas eu de répit l'année suivante. Bien au contraire, le phénomène s'est aggravé et continue même à s'aggraver. Comme l'a révélé la BCC, le niveau des devises étran-

gères est à son niveau le plus bas : à peine 3 semaines et demie d'importations contre la norme qui limite à 3 mois. Autre effet signalé dernièrement, la BCC aurait suspendu les paiements de l'État à son niveau. Une information du reste démentie par la suite même si les bribes d'informations continuent de faire état des perturbations, voire des retards dans le paiement au niveau de la BCC. Mais la RDC ne fait pas que subir une conjoncture provoquée par la baisse des cours mondiaux des matières premières qui s'est répercuté sur l'ensemble des

maigre, du moins à ce jour. Autre grand problème, l'implication des partenaires multilatéraux dont le Fonds monétaire international n'est pas à l'ordre du jour. Pour certains analystes, la RDC a bien tenu sans programme avec le FMI et même avec la chute drastique des matières premières. Mais la bonne gouvernance ne résoudra pas la crise qui s'aggrave dans le pays.

Le second semestre 2017 n'augure aucun changement majeur. Tout le vœu d'atteindre l'émergence d'ici à 2030 semble compromis, même si un début

Mais la RDC ne fait pas que subir une conjoncture provoquée par la baisse des cours mondiaux des matières premières qui s'est répercuté sur l'ensemble des agrégats macro-économiques et secteurs.

agrégats macro-économiques et secteurs. En dehors des interventions de la BCC sur le marché de change, 4 au total en 2016, et même sa lutte effrénée contre la fuite des capitaux, il y a eu d'autres mesures exceptionnelles dont certaines ont été arrêtées dans le cadre des 28 mesures urgentes sur le plan économique du gouvernement. L'un des objectifs poursuivis était d'accroître les recettes à travers l'élargissement de l'assiette fiscale. Au-delà, le gouvernement cherchait aussi à renforcer le contrôle des recettes de l'État tant fiscales, administratives, domaniales que douanières. Et puis, l'action du gouvernement comprenait aussi des mesures s'appliquant sur le climat des affaires et investissements. La moisson semble bien

d'éclairci est possible entre 2017-2018 avec la petite remontée des cours mondiaux des matières premières. Mais pour diversifier, il faut des capitaux frais qui manquent cruellement au pays. Plusieurs grands chantiers tournent au ralenti. L'agitation politique et la recrudescence de l'insécurité ne va pas faciliter le travail du gouvernement. Comme le résume la BCC, la RDC connaît actuellement un «important déséquilibre économique» causé par la chute des cours des matières premières qui a entraîné une baisse des rapatriements des recettes d'exportation, une diminution de l'offre des devises et, par conséquent, une dépréciation de la monnaie nationale et une hausse de l'inflation.

Laurent Essolomwa

RDC

Evaluation du programme pays 2013-2017 entre le gouvernement et l'Unicef

L'évaluation a été faite du 18 au 19 juillet 2017 dans la salle de conférence de l'Unicef au cours des travaux de la revue semestrielle du programme de coopération entre le gouvernement et l'Unicef, lequel programme est arrivé à son terme cette année.

Au cours de cette revue, il était question aux experts des différents ministères et organisations étatiques impliqués dans la mise en œuvre dudit programme d'apprécier le niveau des progrès vers l'atteinte des résultats au niveau des produits tels que définis dans le plan du travail annuel 2017 tout en portant un regard particulier sur les enfants dits vulnérables à travers un modèle de schéma d'analyse de privation.

Les participants devaient, en outre, identifier et analyser le goulot d'étranglement et les écarts étudiés dans la réalisation des résultats, analyser les forces et les faiblesses, les opportunités et les menaces à la mise en œuvre de programme et tirer les leçons apprises de la mise en œuvre du programme 2013-2017 et formuler des recommandations et des actions correctrices destinées à informer la construction du plan de travail 2018 et le prochain programme de coopération 2019-2023.

À en croire Nestor Leta, chef de division a.i au ministère du Plan, il est question au cours de cette revue d'évaluer les activités qui étaient prévues dans le plan de travail annuel 2017. « Nous devons donc évaluer les progrès réalisés par les différents programmes



Le programme de coopération RDC-Unicef vise à améliorer les conditions des enfants vivant en RDC

pendant cette période d'abord pour le premier semestre et évaluer les progrès accomplis par les différents programmes 2013-2017 avant de réfléchir sur les nouveaux programmes », a-t-il indiqué tout en ajoutant que, cette année, il y aura une transition d'une année, c'est-à-dire le prochain programme interviendra pendant la période 2019-2023 compte tenu des contraintes. Pour bien évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme de coopération entre le gouvernement et l'Unicef, les participants devaient chacun selon son champ d'intervention présenter ce qui a été fait et ensuite une discussion s'en était suivie pour, à la fin, formuler des recommandations.

Aline Nzuzi

ADIAC

Le courrier de Kinshasa, une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni MAssela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bobe
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kalonji

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, Avenue du port, immeuble Forescom, 1er niveau, commune de la Gombe - Kinshasa / RDC
Tél. (+243) 015 166 200

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Campoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordnatrice, Relations publiques :

Adrienne Londole
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTION DES GOUVERNEURS

La démarche de la Céni jugée non conforme

Le chronogramme publié mardi pour l'élection des gouverneurs dans onze provinces n'est pas du goût de l'opposition qui continue d'attendre le calendrier des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales prévues au plus tard le 31 décembre 2017 conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre.

Lorsque la Céni avait annoncé qu'elle allait publier le 18 juillet le calendrier électoral, d'aucuns ont cru qu'elle était finalement revenu aux bons sentiments après avoir tout ramené après la publication, par le Parlement, de la loi sur la répartition des sièges. La centrale électorale entendait donc jouer sur l'effet surprise là où bien d'observateurs avertis savaient que le calendrier électoral, tel qu'attendu dans l'opinion, n'était pas à l'ordre du jour. Prenant le revers de ce qu'attendaient les Congolais, la Céni a plutôt publié, via un communiqué, une décision annonçant la convocation du scrutin et la publication d'un calendrier relatif à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs dans onze provinces. Il s'agit des provinces du Bas-Uele, de l'Équateur, du Haut Katanga, du Haut Lomami, du



L'enseigne de la Céni

Kasaï Central, du Kivu, de la Mongala, du Sud-Kivu, du Sud-Ubangi, de la Tshopo et de la Tshuapa. Une certaine opinion, qui s'attendait à la publication du chronogramme des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales prévues au plus tard le 31 décembre 2017 conformément à l'accord de la Saint-Sylvestre, a dû déchanter. D'après le chronogramme fixé

par la Céni, il en résulte que l'élection proprement dite aura lieu le 26 août prochain. Le dépôt des candidatures devra intervenir du 21 au 25 juillet tandis que la liste définitive des candidats sera publiée le 12 août. Les candidats auront trois jours (du 22 au 24 août) pour faire campagne devant les assemblées provinciales. Après le dépôt d'éventuels recours devant les Cours

d'appel et le traitement des contentieux, la publication des résultats définitifs interviendra le 12 septembre. Au lendemain de la publication de ce calendrier, des voix se sont élevées pour fustiger la démarche de la centrale électorale étant entendu qu'il n'y avait pas vacance à la tête de certaines provinces. Tel est le cas notamment des provinces du Sud-Kivu, de Kivu,

de Kwango, du Kasaï Central, fait-on savoir. « Comment comprendre un calendrier qui intègre l'élection des gouverneurs des provinces où il n'y a pas vacances ? », s'est interrogé le député Jean Baudouin Mayo, secrétaire interfédéral de l'UNC/Kinshasa. Pour lui, le calendrier de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de provinces est simplement révélateur de l'allégeance de la Céni vis-à-vis de la majorité présidentielle qui chercherait, par cette démarche, à se débarrasser de certains de ses affidés jugés contre-productifs pour les remplacer par d'autres plus rassurants à la tête des provinces précitées. « La Céni, par ce calendrier électoral, viole la Constitution et les lois de la République et se met sous la botte de la majorité. On ne cessera jamais de le dire, la Céni ne rassure pas et, dès lors, constitue un vrai problème à la démocratie », a-t-il déclaré. À la Tshuapa, l'on juge la décision de la Céni d'inconstitutionnelle pour la simple raison que le gouverneur de cette province a été réhabilité après avoir été déchu par l'Assemblée provinciale. Le président de la centrale électorale est appelé à revenir sur sa décision.

Alain Diasso

SANTÉ

La RDC rassurée de l'accompagnement de l'OMS dans la mise en œuvre du PNDS 2016-2020

Dix-huit mois se sont écoulés depuis le lancement du Plan national de développement sanitaire (PNDS) actuellement l'heure est à l'évaluation pour réfléchir sur les voies et moyens d'améliorer la mise en œuvre des interventions en faveur de la santé de la population congolaise.

C'est dans ce cadre qu'il s'est tenu du 17 au 19 juillet la Revue annuelle 2016 du secteur de la santé qui a réuni tous les intervenants dudit secteur. Au cours de cette grande rencontre, il était question de voir ce qui a été fait dans l'exécution du PNDS 2016-2020 qui est axé sur la couverture sanitaire universelle. Plusieurs partenaires présents à ce forum se sont engagés à soutenir la RDC dans la mise en œuvre de ce plan considéré comme un tableau de bord du secteur de la santé.

Le représentant de l'OMS, le Dr Allarangar Yokouidé, a rassuré le gouvernement de l'accompagnement de son institution dans la mise en œuvre de ce plan

quinquennal. Pour lui, le PNDS 2016-2020 devrait conduire vers la couverture sanitaire universelle qui demeure un des défis majeurs de l'OMS et de ses États membres. Un défi qui apparaissait très clairement dans le rapport sur la santé dans le monde produit en 2008 et qui est bien inscrit dans l'agenda de transformation de l'organisation. Tout en rappelant que l'année 2016 a été une année de transition entre le PNDS 2011-2015 et la première année de la mise en œuvre de l'actuel PNDS qui couvre la période de 2016-2020, le représentant de l'OMS a insisté sur la nécessité de tenir « de façon régulière la Revue annuelle du secteur de la Santé en bonne date de préférence dans le premier trimestre de l'année pour permettre une mise en œuvre effective des recommandations formulées pour l'atteinte des objectifs du PNDS ».

Le Dr Allarangar a laissé entendre que les résultats entravés en 2016 devront servir de base à l'ensemble de partici-

pants à cette revue et permettre de mieux cerner le goulot d'étranglement afin d'envisager une mise en œuvre du PNDS pour des avancées significatives vers la couverture sanitaire universelle en RDC, parce que pour acheminer vers une couverture sanitaire universelle, il faut que la RDC avance sur plusieurs formes dans les acquis qui doivent être préservés même en cas de crise économique.

Ces acquis, selon le représentant de l'OMS, sont constitués de la gamme des services auxquels la population a droit, en l'occurrence les médicaments, les produits médicaux, les agences et formations nécessaires pour garantir la qualité. De son côté, le représentant de la coordonnatrice du Groupe inter bailleurs de la santé (GIBS) en RDC, Arnold Jacques de Doxmude a rassuré le ministère de la Santé publique de l'engagement de GIBS à participer activement dans la mise en œuvre du PNDS 2016-2020.

Aline Nzuzi

AFFAIRES HUMANITAIRES

Stephen O'Brien en visite en RDC

Le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence, Stephen O'Brien, va sillonner Kinshasa, Goma, Bukavu, Kalemie et Kananga.

Le chef humanitaire de l'ONU, Stephen O'Brien, visite la RDC du 18 au 21 juillet. L'objectif de son séjour est de constater de près les conséquences humanitaires dévastatrices de la violence continue dans le pays. Lors de sa visite en terre congolaise, a indiqué un communiqué du Bureau de l'ONU pour la coordination des affaires humanitaires, Stephen O'Brien rencontrera les communautés touchées par le conflit, les autorités nationales, les partenaires humanitaires ainsi que la communauté diplomatique. Ces entretiens lui permettront notamment d'évaluer les moyens d'aborder les problèmes de protection et d'accès humanitaire et de préconiser un financement accru pour répondre aux besoins des personnes concernées.

La source note que M. O'Brien tiendra, à la fin de son séjour une conférence de presse sur sa mission en RDC. Il est, en effet, rappelé qu'en RDC, où le HRP de 812,5 millions de dollars n'est financé que de 23%, environ 7,3 millions de personnes ont besoin d'un certain type d'aide humanitaire. « La crise en pleine expansion en RDC a maintenant déplacé 3,8 millions de personnes dans le pays, créant la plus grande crise de déplacement dans toute l'Afrique », a souligné l'agence onusienne.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW. LEXXUS LEGAL

« Nous essayons de préserver la mémoire du hip-hop de plusieurs manières »

Organisée en deux journées, les 7 et 8 juillet, à Guez Arena puis à la Halle de la Gombe, la 7e édition du Festival aiR D'ici a été un franc succès aux yeux des amateurs de hip-hop qui l'ont célébré comme il le méritait avec près de 200 artistes. Initiateur de la manifestation, figure emblématique du mouvement, l'interprète de Kongo Bololo a fait en sorte de parcourir l'épopée du hip-hop en réunissant sur les deux scènes les trois générations qui ont entretenu sa flamme comme il le souligne dans cet entretien exclusif avec Le Courrier de Kinshasa.

Le Courrier de Kinshasa : Pour les rares Kinois qui ne vous connaissent pas, comment pourrait-on vous présenter ?

Lexxus Legal : Je suis Lexxus, simplement un artiste, un rappeur, un producteur actif dans le hip-hop que l'on tente de faire avancer en essayant de cristalliser l'histoire que l'on a déjà écrite d'une certaine manière. Il reste à la faire ancrer dans les esprits, les écrits et les vidéos pour que les gens sachent que la culture hip-hop trentenaire aujourd'hui à Kinshasa a ses pères. Ceux qui se sont battus avant tout le monde ont mouillé le maillot même si, pour la plupart, ils ont changé de cap, s'occupent à d'autres activités mais vivent encore au pays. Nous, nous sommes de la deuxième génération et la troisième qui, ma foi, flirte avec l'ignorance, est déjà là. Nous devons à cet effet lutter contre l'ignorance des plus jeunes tout en luttant contre l'Alzhei-



mer des plus vieux. Situés au milieu, nous nous attelons à vite mener cette tâche avant qu'à notre tour nous soyons gagnés par l'Alzheimer.

L.C.K. : Comment vous y prenez-vous pour maintenir la flamme du hip-hop ?

L. L. : Moi-même en tant

qu'acteur d'abord, car je demeure artiste, rappeur. Mais aujourd'hui, je crois qu'il faut voir un peu plus grand ainsi nous sommes sur plusieurs initiatives dont le Festival aiR D'ici dont la 7e édition a eu lieu les 7 et 8 juillet. Elle a relevé le défi de célébrer pour la première fois le hip-hop

mouvement.

Ceci nous fait avancer dans la démarche entreprise depuis un moment de réalisation d'un documentaire afin de raconter l'histoire du hip-hop à notre manière avec des acteurs qui existent encore. Des gens comme Jilbadel Muzinga Bokota qui, en 1983, gagnait déjà

se sont passées depuis, ces messieurs sont encore vivants. Nous les mettons devant le micro face à la caméra et le Festival aiR D'ici a servi de décor pour le montrer. Nous avançons petit à petit et de diverses manières, à travers notamment aussi des ateliers. Du reste, nous sommes là aussi comme un témoignage vivant pour montrer que nous y demeurons. C'est pareil pour Tonton Jacko et les autres par exemple qui sont venus au festival malgré leurs occupations et engagements multiples parce qu'ils estiment la chose. En outre, Charlie-Noël autrefois présentateur de Vidéo 45 a été reconnu comme un illustre personnage de la chronique hip-hop de Brazza à Kinshasa. Il lui a été décerné un diplôme de mérite culturelle à cet effet, dommage qu'il a été refoulé au beach Ngobila à son arrivée mais nous le lui avons fait parvenir en fin de compte. Il est clair que ce mouvement ne pouvait pas émerger sans l'apport énorme de la presse. C'est pour signifier que nous essayons de préserver la mémoire du hip-hop de plusieurs manières. Et cette fois, nous avons pris la responsabilité non seulement d'écrire mais aussi de réaliser des vidéos.

Propos recueillis par Nioni Masela

DIVISION 1/PLAYS-OFF

Mazembe champion du Congo pour la dixième fois

La 22e édition du championnat national de football a connu son épilogue le 19 juillet au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi. Au terme d'une sorte de finale du Play-Off de cette compétition, Mazembe a battu V.Club par un but à zéro. L'unique but de la partie a été l'œuvre du Ghanéen Daniel Adjei dès la deuxième minute de jeu, sur une passe décisive du latéral droit Djo Issama Mpeko. C'est le dixième trophée de Mazembe dans cette compétition et le premier titre de champion du Congo pour l'entraîneur Pamphile Mihayo Kazembe, lui qui a pendant longtemps été défenseur de club noir et blanc de Lubumbashi.

Mazembe finit donc le Play-Off de la Division 1 édition 2017 avec 33 points, devant V.Club qui finit à la deuxième position avec 30 points. Le Daring Club Motema Pembe (DCMP) termine le Play-Off à la troisième place avec 27 points. L'on note d'emblée que Mazembe et V.Club représenteront le pays à la Ligue des champions d'Afrique de la CAF en 2018 alors que le Daring Club Motema Pembe retrouve la compétition africaine après en



avoir été sevré pendant un bon bout de temps. Le club vert et blanc prendra part à la Coupe de la Confédération de la CAF,

accompagné de l'AS Maniema Union, récent vainqueur de la 53e édition de la Coupe du Congo de football. L'on retient que les trois

meilleurs clubs du championnat de la Ligue nationale de football, Mazembe, V.Club et DCMP ont donc justifié leur statut et vont

Mazembe enlève sa «decima» en RDC donc porter l'étendard national lors des deux compétitions africaines interclubs.

Martin Engimo

CHAN 2018

Mwinyi Zahera retient vingt-cinq joueurs pour le stage à Rabat

Vingt-cinq joueurs ont été convoqués par le nouveau sélectionneur des Léopards locaux de la RDC, Mwinyi Zahera, désigné par la Fédération congolaise de football association (Fécofa) pour ce poste, alors que Chico Mukeba, préalablement nommé sélectionneur principal, a finalement été retenu comme adjoint. La RDC effectuera un stage au Maroc pour préparer le match contre le Congo Brazzaville dans le cadre des éliminatoires du Chan Éthiopie 2018.

Le nouveau sélectionneur des Léopards locaux football a publié, le 18 juillet, une liste de vingt-cinq joueurs pour un stage de préparation à Rabat au Maroc, en perspective du match contre les Diables Rouges du Congo Brazzaville. Ce sera une rencontre comptant pour les éliminatoires de la cinquième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) dont la phase finale se déroule en Éthiopie en 2018. La RDC jouera le week-end du 11, 12 et 13 août à Brazzaville contre le Congo Brazzaville, avant le match retour une semaine plus tard au stade des Martyrs de Kinshasa. Les Léopards vont donc défendre le titre remporté au Rwanda en 2016. Notons que la Fécofa avait, dans un premier temps, annoncé la désignation de l'entraîneur Chico Mukeba comme sélectionneur des Léopards composés des joueurs évoluant au pays. Mais, le mardi, l'on a plutôt constaté que Mwinyi Zahera est le sélec-

tionneur, et Chico Mukeba, actuel entraîneur de Sa Majesté Sanga Balende, assume le poste de sélectionneur adjoint, lui qui a déjà été adjoint du Florent Ibenge lorsque la sélection rd-congolaise remportait le trophée de la quatrième édition du CHAN en 2016 au Rwanda. Et c'est dans la peau de sélectionneur titulaire que Mwinyi Zahera a livré à la presse une liste de vingt-cinq joueurs pour ce stage au royaume chérien. Et sur sa liste, l'on retrouve le nom de Trésor Mputu Mabi, absent d'une sélection nationale depuis plus de trois ans.

Les vingt-cinq joueurs...

Les vingt-cinq joueurs retenus sont les gardiens de but Matampi Vumi Ley (Mazembe), Mabula Kinkela Dilma (Daring Club Motema Pembe -DCMP-), Kalambay Katembwe Auguy (SM Sanga Balende); et les défenseurs Bompunga Botuli Padou (V.Club), Kayembe Ndo-



Les Léopards locaux vainqueurs du Chan 2016 au Rwanda

toni Christian (DCMP), Bangala Litombo Yannick (AS V.Club), Mundeko Zatu Kevin (TP Mazembe), Issama Mpeko Djo (Mazembe), Amale Mukoko Dieu-merci (DCMP), Ngonda Muzinga Glody (V.Club), Ngimbi Mampangu Christian (Renaissance du Congo) et Djuma Shabani Wadol

(Renaissance du Congo). Les milieux de terrains convoqués par Mwinyi Zahera sont Mika Miche-Miche (Mazembe), Doxa Gikanji (DCMP), Munganga Omba Nelson (AS V.Club), Mozeviko Veko Joël (Don Bosco), Mande Lusiel (Sanga Balende), Mputu Mabi Trésor (Mazembe), et les

attaquants Ben Malango (Mazembe), Makusu Mundele Jean-Marc (DCMP), Vinny Bongonga (DCMP), Muzungu Lokombe Chadrack (V.Club), Kazadi Kasengu (DCMP), Meschak Elia (Mazembe) et Kanda-A-Mukok Déo (TP Mazembe).

Martin Engimo

AFROBASKET 2017

Vingt basketteurs forment la présélection des Léopards de la RDC

Les coaches des Léopards basket masculins Charly Buzangu et Joachim Vale Mosengo ont rendu publique une liste de vingt basketteurs en prévision de l'Afrobasket 2017 (championnat d'Afrique des nations de basket-ball). La compétition continentale sera co-organisée, du 8 au 16 septembre prochain, par le Sénégal et la Tunisie.

L'ossature de l'équipe de Charly Buzangu et Joachim Vale Monsengo se compose des athlètes ayant

pris part aux éliminatoires de la Zone 4 Fiba Afrique. Sur cette liste, l'on retrouve des joueurs évoluant à l'étranger comme Mick Kabongo, ancien joueur de University of Texas à Austin et Jordan Sakho, sociétaire d'ICL Manresa en Liga Endesa espagnole. Mais il y a aussi deux stars de la NBA américaine, notamment Bismack Biyombo d'Orlando et Emmanuel Mudiay de Denver. Mais leur participation à l'Afrobasket avec les Léopards est encore bien incertaine. En séjour actuellement à Lubumbashi

pour son camp d'entraînement annuel, Bismarck Biyombo attend l'autorisation de la NBA avant de prendre la décision de jouer ou pas avec la sélection RD-congolaise de basket-ball. «C'est juste du point de vue de mon équipe et de la ligue où j'évolue et aussi de la Fiba. Ils sont en train de travailler sur mon assurance. Je dois donc attendre l'autorisation de la NBA. Et dès que j'ai cette autorisation, je peux après seulement prendre une décision, celle de jouer ou pas. Je veux gagner quelque chose

avec mon pays», a affirmé le pivot de Magic Orlando. Les joueurs évoluant en NBA sont soumis à des clauses strictes leur interdisant, par exemple, de pratiquer le basket ailleurs que pour le compte de leurs clubs. Quant à évoluer avec sa sélection nationale, une autorisation doit être délivrée par le club et la NBA. Et des garanties d'assurances complémentaires soient signées et payées par le joueur et sa fédération nationale afin de dédommager la franchise américaine pour le temps passé sur les parquets avec la sélection et égale-

ment couvrir les risques de blessures. Les vingt joueurs retenus sont donc Bunogo Bayombo, Bismack Biyombo, Aristote Chiza, Myck Kabongo, Herve Kabasele Kasonga, Eric Kibi, Chadrack Lufile, Docta Mutombo Lukusa, Johnny Buzangu Mualaba, Emmanuel Mudiay, Omori Mulumba, Arsene Mbay Mutombo, Roly Fula Nganga, Christian Niamazomi, Mohamed Ntumba, Maxi Munanga Shamba, Jordan Shako Jericho Samuna, Evariste Shonganya Tolembo, et Djo Loo Yele.

M.E.



Les Léopards basket-ball juin 2017

LE COURRIER DE KINSHASA
www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN ! RECRUTEMENT

Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent

FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

+243.856.43.6723

Immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

LUBUMBASHI

Les magistrats et greffiers du TGI font l'objet des menaces et filatures

L'ONG Justicia ASBL, qui exprime ses inquiétudes, pointe du doigt des agents de renseignements.

Dans un communiqué du 18 juillet, l'organisation de promotion et de protection des droits de l'Homme et du droit humanitaire, Justicia ASBL, a dit apprendre des sources concordantes que des fortes pressions sont exercées contre les magistrats et greffiers qui siègent dans l'affaire qui oppose le ministère public et

l'une des chambres du Tribunal de grande instance (TGI) de Lubumbashi le 19/07/2017. « *Aussi curieux que cela puisse paraître, le numéro de ladite affaire ainsi que la chambre dans laquelle elle sera appelée n'ont pas encore été inscrits au rôle alors que circule sur les réseaux sociaux une ordonnance de fixation de date d'audience sous RPA 4782, signée par le président du Tribunal de grande instance de Lubumbashi pour une audience à intervenir le 19/07/2017* », a noté cette ONG.

les informations faisant état des injonctions faites par le ministère de la Justice et Garde des sceaux pour aboutir à la confirmation de la condamnation de Moïse Katumbi au degré d'appel, cette ONG et d'autres organisations des droits de l'Homme et l'opinion publique auront des arguments valables de croire à « *l'instrumentalisation de la justice et des services de sécurité pour disqualifier à des fins politiques, un candidat à l'élections présidentielle* ».

dance et que les magistrats ne se laissent pas intimider avoir été condamné, le 22 juin 2016, par le Tribunal de

« l'instrumentalisation de la justice et des services de sécurité pour disqualifier à des fins politiques, un candidat à l'élections présidentielle ».

« Aussi curieux que cela puisse paraître, le numéro de ladite affaire ainsi que la chambre dans laquelle elle sera appelée n'ont pas encore été inscrits au rôle alors que circule sur les réseaux sociaux une ordonnance de fixation de date d'audience sous RPA 4782, signée par le président du Tribunal de grande instance de Lubumbashi pour une audience à intervenir le 19/07/2017 »

partie civile Alexandros Stoupis Emmanuel à Moïse Katumbi, qui devrait passer dans

Pour Justicia ASBL, si ces menaces contre les magistrats et greffiers du TGI de Lubumbashi se précisaient ainsi que

Justicia ASBL, qui souhaite que la justice puisse faire son travail en toute indépen-

ni influencer par quiconque, quel que soit son pouvoir dit, par ailleurs, rappeler aux différents animateurs des institutions du pays le principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs avec son corollaire de l'indépendance de la justice qui sont de stricte observation.

Cette ONG rappelle que Moïse Katumbi, candidat déclaré à la présidence de la RDC, fait l'objet des poursuites devant le TGI de Lubumbashi, après

paix Lubumbashi-Kamalon-do, à 3 ans de servitude pénale principale et au paiement d'un million de dollars à titre des dommages et intérêts au plaignant, alors que poursuivi dans une autre affaire du recrutement des mercenaires. Justicia ASBL précise également que Moïse Katumbi avait été autorisé par le procureur général de la République de se rendre à l'étranger pour des raisons de santé.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



L'ACTUALITÉ DE LA CENTRAFRIQUE

L'UA propose des voies de sortie de crise

Une nouvelle feuille de route intégrée constitue désormais l'unique référence pour la promotion de la paix et la réconciliation en RCA. Le document a été adopté le 17 juillet à Libreville, au cours d'une réunion ministérielle sur la crise centrafricaine, à l'invitation de la commission de l'Union africaine (UA).

Cette feuille de route pour la sortie de la crise en Centrafrique est proposée alors que plusieurs autres initiatives de paix sont proposées par la communauté Saint'Egidio et l'Assemblée nationale, dans un contexte où le pays connaît un regain de tension dans plusieurs villes du pays. Selon le communiqué final de cette rencontre, « cette feuille de route, qui sera soumise incessamment aux parties invitées à la négociation, souligne tout particulièrement le nécessaire respect de l'unité et de l'intégrité de la République centrafricaine, de ses institutions démocratiques et de l'appropriation

de son processus politique de paix et de réconciliation », peut-on lire dans ce communiqué.

Les parties prenantes ont unanimement exprimé leur ferme engagement et leur solidarité avec le gouvernement et l'ensemble des acteurs politiques du pays pour le rétablissement d'une paix définitive dans l'inclusion, la réconciliation et la cohésion nationale, ce, conformément au droit, à la justice et aux valeurs africaines pertinentes.

La feuille de route en notre possession prend en compte l'entente de Sant'Egidio, marquée par l'accord politique de paix et sera intégrée dans le processus défini cette feuille de route pour la paix et la réconciliation nationale. Aussi, elle entre en vigueur dès la signature des parties prenantes au dialogue et constitue l'initiative africaine, qui met fin à toute autre initiative.

Elle a pour objectif de promou-

voir le dialogue entre le gouvernement centrafricain et les groupes armés, qui ont intégré le comité consultatif et de suivi du DDRR en vue de parvenir à un accord de paix et de réconciliation, créant des conditions favorables à un désarmement complet.

En vue de favoriser la formalisation de cette feuille de route, un panel de facilitation sera assuré par le groupe international de soutien à la Centrafrique, l'UA, la CEEAC, la Cirgl, l'Angola, le Congo-Brazzaville, Gabon et Tchad, qui agira sous la direction du représentant désigné de l'UA. Un comité technique, le point focal national de coordination, la coordination et le partage d'information travailleront sous ce panel. Un fonds spécial est créé pour recevoir les différentes contributions. Les dialogues et discussions se feront au sein du comité consultatif et de suivi du DDRR.

Stephen O'Brien : « l'escalade des violences augmente les besoins en assistance humanitaire »

Le sous-secrétaire général adjoint de l'ONU aux affaires humanitaires et coordonnateur des secours d'urgence de l'Ocha, Stephen O'Brien, a exprimé son inquiétude et sa compassion face au regain de violence enregistré dans certaines villes de la RCA. Un sentiment déclaré ce 18 juillet, lors d'une conférence de presse sanctionnant la fin de sa visite de trois jours dans les villes centrafricaines sous-tension.

Le financement de l'action humanitaire est en baisse constante, pourtant plusieurs villes de la République centrafricaine sombre dans une escalade de violences et les besoins en assistance humanitaire augmentent. Cette tendance met en péril les acquis si durement obtenus depuis 2014. Face à la flambée de violences récentes, le haut responsable de

Ocha présente une vive préoccupation. « Je suis très inquiet de l'escalade de violences enregistrées de nos jours en Centrafrique depuis le début de l'année 2017. Cette situation défie la capacité des acteurs humanitaires ainsi que le mécanisme de financement », a expliqué Stephen O'Brien.

Le sous-secrétaire général adjoint de Ocha a aussi ajouté qu'à l'heure actuelle, les activités humanitaires devraient être en train de céder la place à des projets de relèvement ou de développement. « Hélas ! Nous n'assistons au quotidien qu'à la détérioration de la situation humanitaire. Un tel élan risque de nous conduire à une crise humanitaire de grande échelle », a-t-il poursuivi.

Environ 2,4 millions soit la moitié de la population centrafricaine dépend de l'assistance humani-

taire. La coordination humanitaire souhaite que les auteurs des violences soient redevables envers les victimes, car « l'impunité est l'ennemi de la paix », a-t-il soutenu.

En outre, Ocha signale la libération de 10.000 enfants par les groupes armés. De plus, malgré les difficultés d'accès à l'école, les enfants des classes élémentaires des écoles d'urgence de Bambari et de Kaga-Bandoro ont pu passer leurs examens.

La visite du Coordonnateur des secours d'urgence de Ocha intervient quand la recrudescence des violences enregistrées dans certaines villes de la RCA a occasionné une augmentation du nombre de personnes déplacées. Ce nombre vient de passer à 534.000 déplacés à l'intérieur du pays et 481.256 Centrafricains réfugiés sont toujours à l'étranger.

La société civile exige l'ouverture d'une information judiciaire sur les allégations de coup d'Etat

Une partie de la société civile a exigé de la justice l'ouverture d'une information judiciaire sur les allégations de coup d'Etat portées par les proches de Touadera contre Méckassoua et plusieurs personnalités politiques du pays.

Des leaders de la société civile ont fait savoir leur position quelques jours après celle de l'Assemblée nationale, qui exige aussi l'ouverture de l'information judiciaire ainsi que la présidence, qui récusé la qualité de ceux portant ces accusations en appelant au calme. Ces accusations de coup d'Etat alimentent les spéculations sur la scène politique après l'interpellation

par la police des présumés coupables de conspiration.

Seule la justice, selon Me Fernand Mandé-Ndjapou - de la société civile -, est habilitée à faire la lumière sur ces graves accusations formulées et au risque de fragilisation des institutions nationales. « Les accusations portées ces derniers temps constituent des manœuvres internes qui ont pour but de déstabiliser l'organisation socio-politique de l'Etat et de porter atteinte à l'intégrité du territoire en temps de paix. C'est ainsi que, nous, des organisations de la société civile du pays, demandons l'ouverture d'information judiciaire pour que la lumière soit faite sur les différentes ac-

cusations sur nos institutions de la République », s'est-t-il prononcé. Fernand Mandé-Ndjapou a critiqué l'usurpation de titre et de qualité des porteurs d'accusations. « La qualité de certaines personnes par rapport aux différentes accusations n'est pas autorisée. Puisse que la Justice est là, on ne doit pas se permettre de se lancer dans le jeu susceptible de livrer des informations de nature à compromettre la quiétude des concitoyens », a-t-il ajouté.

Le parquet de Bangui n'a pas réagi après les demandes d'ouverture de l'information judiciaire sur les cas d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat.

J.M.L. et R.JDH

Le Saint-Siège lance les travaux de construction du futur hôpital pédiatrique de Bangui

Promesse et engagement du pape François lors de son passage en Centrafrique, le nouvel hôpital va surgir de terre pour le plus grand bien des Centrafricains.

Le pape François avait été bouleversé par le dénuement de l'hôpital général de Bangui lors de son passage dans la capitale de la République centrafricaine en novembre 2015. Il venait alors du Kenya et d'Ouganda pour sa première visite pastorale en Afrique, et avait pu toucher du doigt la détresse humaine à Nairobi et à Kampala. Mais c'est à Bangui, au département de pédiatrie du plus grand hôpital de Centrafrique, que la pauvreté lui avait arraché une promesse secrète d'abord, puis exprimée à haute voix ensuite. Il avait fait don d'un lot de médicaments sur place avant de lancer, plus pastoralement parlant, l'année du Jubilé de la miséricorde au cours duquel les catholiques étaient invités à penser aux enfants malades.

La semaine dernière, la première pierre du futur hôpital pédiatrique de Bangui a été posée sous la supervision de l'hôpital Bambino Gesù de Rome, un établissement d'excellence spécialisé dans le soin aux enfants malades et qui relève du Vatican. C'est le Bambino Gesù qui avait, dès janvier 2016, saisi au bond le souhait du pape pour une solidarité agissante en faveur des enfants de Centrafrique et d'Afrique Centrale. Sa directrice, le Dr Mariella Enoc, a fait plusieurs fois le voyage Rome-Bangui-Rome pour examiner chaque détail, éliminer les écueils, dessiner le futur hôpital et ouvrir les perspectives du monde de la santé centrafricain.

C'est ainsi que le président Faustin Archange Touadéra, entouré de son ministre de la Santé et d'autres membres du gouvernement et du maire de Bangui, a pu procéder à la pose de la première pierre du nouvel édifice. Le Vatican avait délégué sur place son personnel de la nonciature (ambassade du Vatican) à Bangui, ainsi que Mme Mariella Enoc, la directrice du Bambino Gesù, figure devenue familière à Bangui. Les you-yous de la population après le premier coup de truelle du président Touadéra témoignent de l'état d'esprit dans lequel les Centrafricains ont accueilli les prémices de cet établissement d'avenir.

Car la coopération Saint-Siège/Centrafrique dans le domaine de la santé a déjà produit des résultats tangibles. Les tentes qui servaient jusqu'ici de département de soins pour les petits malades à l'hôpital général de Bangui ont disparu, faisant place à un espace plus aéré, à plus d'hygiène et même à une nouvelle manière de gérer l'hôpital. La fosse septique, vidée, a été refaite à neuf ; des douches ont été installées, ainsi que des incinérateurs. Les premiers rapports font même état d'une baisse visible du taux de mortalité infantile à l'hôpital général grâce à cet effort. Le Bambino Gesù a même commencé à payer les salaires des médecins et du personnel.

En septembre, vont démarrer les cours des doctorants en pédiatrie, toujours sous la supervision du Bambino Gesù de Rome. Les premiers pédiatres formés seront tout de suite affectés au nouvel hôpital en construction. Tout ceci est rendu possible grâce à la ténacité du pape François, qui n'a pas manqué un trimestre au Vatican sans s'enquérir de l'état d'avancement du projet. Le Saint-Père reste d'ailleurs à ce jour le plus grand contributeur de fonds de ce futur hôpital pédiatrique de Bangui. D'autres donateurs ont apporté une aide financière importante, telle la gendarmerie vaticane.

Par un pur hasard, le projet de cet hôpital va sortir des tiroirs au moment où s'ouvre au tribunal du Vatican le procès sur le détournement des fonds... de l'hôpital Bambino Gesù de Rome ! Deux hauts-cadres de l'administration vaticane sont poursuivis : Giuseppe Profiti et Massimo Spina. Ils sont accusés d'avoir affecté plus de 422.000 euros (plus de 276 millions de francs CFA) à la restauration de l'appartement du cardinal Tarcisio Bertone, alors secrétaire d'Etat (premier ministre) du pape à qui ils voulaient faire plaisir. Après les questions procédurales le mardi, le procès a été renvoyé à début septembre pour l'audition des accusés et des témoins.

Lucien Mpama

CENTRAFRIQUE

Le départ du contingent congolais de la Minusca mal digéré à Berberati



Le contingent militaire congolais (DR)

Le contingent congolais de la Mission multidimensionnelle intégrée de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) a commencé à rentrer au pays depuis dimanche dernier. Mais ce départ n'a pas été du goût des jeunes de cette ville qui ont manifesté leur colère à la mission onusienne.

Trois vagues successives d'arrivées seraient programmées, afin de ramener au pays ces soldats congolais (environ six-cents) jugés indésirables par le commandement de la force onusienne en Centrafrique. Le dernier groupe va vraisemblablement retrouver le pays le 21 juillet. Seuls devraient rester en RCA, parmi les Congolais de la Minusca, les observateurs militaires et le personnel administratif. « La Minusca a pris des dispositions pour le bon déroulement de ce retrait. Nous nous sommes employés à éviter un vide. Déjà, les troupes camerounaises sont déployées sur le ter-

rain et commencent à prendre position dans les zones occupées par le bataillon congolais », a déclaré le porte-parole de la force onusienne cité par Cameroon-Info.Net.

Le départ des Congolais a été cependant mal digéré par une partie de la population de Berberati, la ville économique située à l'ouest de la RCA. Le 11 juillet dernier, la jeunesse de cette ville avait organisé une marche sur plusieurs artères, avant de remettre un mémorandum au siège de la Minusca. Selon le bulletin d'information du Réseau des journalistes pour les droits de l'homme (RJDH-RCA),

la ville de Berberati est connue comme l'une des rares localités de la RCA épargnées par l'occupation des groupes armés. « Cette ville reste paisible grâce à la présence des soldats du Congo-Brazzaville de la Minusca. Ce départ laisse craindre la détérioration du climat sécuritaire et du vivre-ensemble dans la localité. Les responsables de la Minusca basés dans la localité n'ont pas répondu présents – pour la deuxième fois – pour recevoir le mémorandum des jeunes. Ces derniers ont barricadé les routes de Berberati pour empêcher le départ de ces soldats, toute la journée jusqu'à la tombée de la nuit. », a relaté notre confrère centrafricain.

Thierry Nougou

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Ecole FRUITS D'OR
Etablissement privé d'enseignement général

Recrute pour l'année scolaire 2017-2018

Cycle primaire (CP1-CM2)

- les enseignants et enseignantes

Cycle secondaire (6^e-3^e)

- les Professeurs

- Un surveillant général

Dossiers à fournir

1.- Extrait d'acte de naissance

2.- Curriculum vitae

3.- Copie du diplôme de qualification

Contact :

055259912/012903428

BRÈVES

CPI

La Cour pénale internationale doit rendre ce mercredi sa décision sur la demande de l'ancien président ivoirien, Laurent Gbagbo, d'être libéré pour le reste de son procès pour crimes contre l'humanité lors de violences post-électorales ayant déchiré la Côte d'Ivoire en 2010-2011. Premier ex-chef d'État remis à la CPI, Laurent Gbagbo avait fait appel en mars de la décision de la Cour de le maintenir en détention à La Haye pendant toute la durée du procès. L'ancien président, âgé aujourd'hui de 72 ans, et Charles Blé Goudé, ancien chef du mouvement des Jeunes patriotes fidèles à Laurent Gbagbo, ont plaidé non coupable. Le procès, qui devrait durer trois à quatre ans, s'est ouvert le 28 janvier 2016 à La Haye.

BURKINA FASO

L'ancien ministre des Sports et président d'un club de deuxième division, le colonel Yacouba Ouédraogo, a été suspendu de « toute activité sportive » pendant un an pour un « acte de corruption » envers Kéré Ali, arbitre de la Commission régionale des arbitres de Tenkodogo. Le président du club Salitas de Ouagadougou s'est vu infliger une amende d'un million de francs CFA, sur décision du conseil de discipline de la Fédération burkinabè de football. Le colonel Ouédraogo aurait envoyé par transfert électronique la somme de 20.000 francs CFA à M. Kéré, un officiel de match au moment des faits, sans qu'il y ait « aucun lien direct ou indirect d'amitié ou de parenté » entre eux.

ABIDJAN-OUAGADOUGOU

Les travaux de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou, long de 1.260 km, débiteront le 15 septembre, les commandes de nouveaux matériels également, des nouvelles locomotives (...) La réhabilitation du chemin de fer va permettre la réalisation du projet, d'un montant total de 262 milliards de francs CFA. La première phase d'environ 85 milliards de francs CFA, sera exécutée sur une durée de 4 ans, sans préciser la durée totale des travaux. La rénovation de cette ligne de chemin de fer avait déjà été annoncée en septembre 2015 par Bolloré, mais l'annonce n'avait pas été suivie d'effet. Cette ligne sera gérée par la Société internationale de transport africain par rail, filiale du groupe Bolloré. La compagnie est détenue à 67% par Bolloré, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en possèdent chacun 15%, et le reste des actions (3%) appartient au personnel.

NIGERIA

Le pays relance sa quête d'or noir dans le nord-est, éveillant les appétits de groupes chinois et anglo-saxons malgré une situation sécuritaire encore volatile. L'administration du président Muhammadu Buhari explore les bassins intérieurs allant de l'Etat central de Benue au cœur des bastions de Boko Haram, dans le nord-est du Borno. Le Nigeria mise sur l'expérience de la China national petroleum corporation – spécialisée dans l'exploration de données sismiques - au Tchad et au Niger voisins pour faire des découvertes significatives. Par le passé, des campagnes similaires n'avaient d'ailleurs pas débouché sur une découverte commerciale.

NIGER

Le gouvernement du Niger a ordonné la fermeture définitive de plusieurs sites aurifères artisanaux disséminés dans les zones du sud-ouest du pays où travaillent des milliers d'orpailleurs nigériens et ouest-africains. Au moins 20.000 personnes - Nigériens mais aussi Burkinabè, Maliens ou Sénégalais - travaillent sur ces sites, dont certains sont exploités depuis une trentaine d'années, selon des sources locales. Les raisons de ces fermetures ne sont pas précises. Mais selon certaines indiscretions, le but est de mettre un terme à l'anarchie, donc de réorganiser le secteur en vue d'une exploitation plus moderne et rentable pour l'Etat.

CÔTE D'IVOIRE

Les agents de la Société nationale des pétroles de Côte d'Ivoire (Pétroci) ont suspendu leur grève, après deux semaines d'arrêt de travail dans l'attente d'une décision de leur direction. Celle-ci et les travailleurs sont tombés « d'accord » sur la présentation d'un plan social, proposé par les travailleurs, au prochain conseil d'administration. Les avancements catégoriels pour les agents bloqués depuis plusieurs années seront effectifs à partir de Janvier 2018. Les salariés avaient déclenché une « grève illimitée » contre des « dépenses incongrues du directeur général, des voyages en jet privé et des contrats farfelus ». La Pétroci gère l'exploration, la production et la distribution de pétrole, un secteur qui emploie un millier de personnes.

GABON

Les élections législatives, qui devaient se tenir avant le 29 juillet 2017 après un premier report, ont été de nouveau repoussées, au plus tard à avril 2018. En cause : l'impossibilité de concilier le temps nécessaire, dont les autorités compétentes doivent disposer pour faire aboutir le processus des réformes électorales décidées par le dialogue politique voulu par le président Ali Bongo et rejeté par son rival, Jean Ping. Les députés de la 12e législature gabonaise, en place depuis février 2012 et élus pour cinq ans, resteront, selon la décision de la Cour constitutionnelle, en fonction jusqu'à l'élection.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

FÊTE DU 14 JUILLET À BRAZZAVILLE

La France témoigne de son soutien aux anciens combattants

Dans la foulée des festivités relatives à la fête nationale française du 14 juillet, l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo, le colonel Christian Piot, en compagnie du directeur de l'office, le colonel Pierre Obou, a rendu visite aux anciens combattants de Brazzaville (Baongo et Mougali).

Cette visite, qui concrétise la promesse faite aux anciens combattants lors de son dernier passage en décembre 2016, a été l'occasion de témoigner et renouveler, une fois de plus, l'attachement et la reconnaissance de la France à ceux qui ont participé avec courage et abnégation à la défense de cette patrie. En effet, le colonel Christian Piot s'est dit toujours heureux de se retrouver au milieu de ces braves combattants. C'est ainsi qu'il leur a remis un présent.

Pour rappel, le directeur de l'office des anciens combattants et victimes de guerre, le colonel Pierre Obou, et le colonel Christian Piot avaient offert divers vivres aux frères d'armes ayant servi sous le drapeau français en décembre dernier,

dans le cadre de la fête de fin d'année. À cette occasion, l'attaché de défense près l'ambassade de France au Congo encourageait le directeur de l'office à perpétuer cette tradition qui marque, selon lui, un élan de solidarité entre anciens. Il avait également promis de rendre visite de temps en temps aux anciens combattants de Baongo et de Mougali.

S'agissant de la fête nationale de la France, elle remonte à plus de 200 ans, notamment le 14 juillet 1789, lorsqu'une agitation sans précédent régnait sur Paris. La Bastille, prison d'État du roi Louis XVI, était prise d'assaut et détruite par plusieurs centaines d'émeutiers parisiens. En pleine révolution, au son des tambours et des tirs de



Le colonel Christian Piot s'adressant aux anciens combattants en présence du directeur de l'office / crédit photo DR

canon, cet événement marquait la première véritable intervention du peuple dans la vie politique française.

Un an plus tard, le 14 juillet 1790, sur un Champ-de-Mars transformé en im-

mense cirque, la France entière célébrait le premier anniversaire de la prise de la Bastille, la fête de la Fédération battait son plein. C'est en souvenir de ces événements marquants et de ce

vent d'espoir et d'avancées sociales que, presque un siècle plus tard, en 1880, le 14 juillet devient officiellement la fête nationale française.

Parfait Wilfried Douniama



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées, Philosophie, etc.










Un Espace culturel Pour vos **Manifestations :**
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Brazzaville : 84 bd Denis Sassou
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



PROMOTION DE LA PAIX

Le père Jean-Marie Bukasa Malu de nouveau récompensé

Le président-fondateur de l'ONG Afrika Telema et son groupe ont reçu, le week-end dernier, le diplôme d'excellence décerné par l'association Force de Kinshasa, République démocratique du Congo (RDC) pour leur implication volontaire et leur participation sans cesse à la campagne pour la promotion de la paix et de l'unité des peuples des deux Congo, d'Afrique et du monde.

C'est le président de l'ONG Force de Kinshasa, Firmin Ngbongo Konga, qui a remis cette récompense au père Jean-Marie Bukasa Malu, également curé de la paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila à Brazzaville. Selon le secrétaire général de cette association kinoise, Enoch Munkutu R.C Mbakata, Afrika Telema et son fondateur ont su dire non à la guerre, aux conflits sociaux et à la destruction de l'être humain ainsi que de son environnement. Ils ont, a-t-il poursuivi, en dépit de leurs modestes moyens et capacités, incité les peuples, les frères ainsi que les nations, à cultiver la paix, la fraternité, la concorde, la tolérance et l'assistance mutuelle. « Force de Kinshasa a jeté son dévolu sur l'ONG Afrika Telema et son fondateur et président, nommés pour la Campagne permanente, pour la paix en Afrique et, surtout, pour leur participation combien bénéfique au retour de la paix et de la fraternité, à la suite des rapports tendus

qui ont récemment existé entre les deux Congo, ainsi que d'autres interventions humanitaires en faveur de la jeunesse et des personnes plus vulnérables, sans oublier leur

prise de position en faveur du retour et du rétablissement de la paix dans le Kasai, en RDC », a-t-il justifié.

Association socio-culturelle et de développement regroupant des personnalités issues de divers horizons, Force de Kinshasa a décerné en 2013 un diplôme d'honneur et du titre de Citoyen d'honneur de la ville de Kinshasa, à Me Vincent

Gomes. Cela pour son mécénat dans la culture congolaise des deux rives, principalement dans la musique. « Le père Jean-Marie Bukasa Malu est donc ce chantre de la paix qui croit, avec optimisme, qu'il est encore possible de réinstaurer un ordre nouveau et que par la paix retrouvée, il est possible de recréer cette Afrique des ancêtres, c'est-à-

dire une terre de prospérité et d'accueil où il fait beau vivre, où les tambours rythment les fêtes rituelles et les danses, où tout refléterait la paix et la joie de vivre en communauté », a conclu Enoch Munkutu Mbakata. La secrétaire générale d'Afrika Telema, Marie Leroyer, est, quant à elle, revenue sur les actions qui ont valu cette décoration à Jean-Marie Bukasa Malu.

Rappelons que cette distinction n'est pas la première pour le père Jean-Marie Bukasa Malu. En effet, en décembre 2014, l'Association Jean Paul II pour la paix lui avait également décerné un prix d'excellence, en récompense des multiples initiatives de paix et sa contribution à la résolution des conflits partout où il y a les foyers de tension en Afrique et dans le monde. En avril 2016, le père Jean-Marie Bukasa Malu recevait un prix spécial avec le port de l'écharpe blanche symbolisant la paix, de la part de l'association « Les enfants de la paix » à travers son message « Ensemble bâtissons le Congo ». Le 11 février 2017, il a été élevé au titre d'ambassadeur social et de développement pour ses œuvres caritatives.

Parfait Wilfried Douniama



Firmin Ngbongo Konga remettant le prix au père Jean-Marie Bukasa Malu ; crédit photo DR

CENTRAFRIQUE

La feuille de route de l'Union Africaine survole la question de l'impunité et la justice

La feuille de route de l'Union Africaine, signée le 17 juillet à Libreville a survolé les questions de l'impunité et de la justice, c'est le constat fait dans ce document dont le RJDH a obtenu copie.

Cette initiative qui se veut le dernier rempart des initiatives pour le retour de la paix en Centrafrique intervient dans un contexte où le peuple centrafricain attend la justice pour marquer la fin de l'impunité caractérisant les crises en Centrafrique.

La feuille de route reconnaît juste que « l'impunité n'a jamais constitué une solution durable aux crises récurrentes en RCA et l'engagement à respecter la lutte contre les graves violations des droits humains et du droit international humanitaire et à l'examen de toutes les options pertinentes à cet égard, notamment celles tirées du contexte de la justice transitionnelle », peut-on lire dans ce document.

La feuille de route prend également en compte « la présomption d'innocence de tout individu soupçonné de commettre des crimes graves tant qu'il n'aura pas été jugé coupable par une juridiction compétente en la matière ».

Toutefois, les discussions faisant partie de la feuille de route de l'UA prendront en compte les questions économiques et sociales, les questions de sécurité et de défense, mais aussi la justice, la réconciliation et les questions humanitaires sans plus de détails. Cette feuille de route prévoit en plus des discussions sur la question de « justice et de réparation pour les victimes et le mécanisme de justice transitionnelle et de réconciliation nationale ».

L'Union Africaine a ces derniers temps été critiquée pour sa volonté d'aller vers l'amnistie des présumés coupables des violations des droits de l'homme dans la crise centrafricaine ; démarche contradictoire avec la mise sur pied de la Cour Pénale Spéciale, censée juger ces présumés auteurs des crimes.

RJDH - RCA

TERRORISME

La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso renforcent leur coopération pour lutter contre les djihadistes

Les autorités ivoiriennes et burkinabè ont décidé mardi à Ouagadougou, lors de la 6e conférence des chefs d'Etat dans le cadre de la coopération entre les deux pays, frappés par des attaques de groupes armés islamistes, de lutter conjointement contre le terrorisme.

Nos deux pays veulent lutter « ensemble contre le terrorisme », ont affirmé les présidents Roch Marc Christian Kaboré et Alassane Ouattara. « Nous devons faire face ensemble à la question de l'immigration illégale, du terrorisme, de la criminalité transnationale ainsi qu'aux défis du réchauffement climatique », a déclaré le président ivoirien, Alassane Ouattara, lors du sommet. Il a invité les deux gouvernements à accélérer leurs efforts dans la mise en œuvre des accords. « Nos gouvernements devront maintenant redoubler d'efforts en vue d'atteindre, dans les meilleurs délais, notre objectif d'offrir un cadre de vie amélioré et sécurisé à nos populations. »

Pour sa part, le chef de l'Etat burkinabè a évoqué la nécessité « d'œuvrer à dissiper le climat d'insécurité, qui fait peser de

graves menaces sur nos efforts de développement ». « Nous devons gagner le combat contre le terrorisme, la criminalité

« Nous devons faire face ensemble à la question de l'immigration illégale, du terrorisme, de la criminalité transnationale ainsi qu'aux défis du réchauffement climatique »

transfrontalière organisée, les trafics de tous genres et toutes les formes d'extrémisme », a-t-il insisté.

La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont réaffirmé leur détermination à lutter contre le terrorisme, parce qu'ils ont été frappés en 2016 par les at-

taques djihadistes de Ouagadougou (15 janvier: 30 morts) et Grand-Bassam (13 mars: 19 morts). Et puisque les enquêtes ont montré qu'il existait des liens entre ces attaques, les dirigeants des deux pays ont depuis lors, multiplié des consultations bilatérales dans le but de renforcer leur coopération stratégique.

Par ailleurs, depuis quelques mois, le Burkina Faso fait face à des attaques djihadistes récurrentes dans le nord du pays à la frontière avec le Mali alors que la Côte d'Ivoire, qui a aussi une frontière avec le Mali (mais dans un secteur moins ciblé par les djihadistes), surveille particulièrement cette zone.

Au cours du sommet, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont signé une dizaine d'accords dans les domaines de la sécurité, la défense ainsi que sur la fourniture d'électricité ivoirienne au Burkina et la prolongation de la ligne de chemin de fer qui les relie. Les travaux de réhabilitation de cette voie démarreront au mois de septembre prochain.

Nestor N'Gampoula

INDUSTRIE FORESTIÈRE

Les acteurs du secteur à la recherche de meilleures performances

La chaîne de valeur du secteur forestier au Congo est encore sous exploitée. Un mécanisme d'analyse mis en place explore des pistes pour tenter de rattraper un manque à gagner estimé à près de 100 milliards FCFA.

La chaîne de valeur du secteur forestier désigne les interactions des entreprises entre elles sur la sphère de production et les marchés, ainsi qu'avec les parties prenantes (ONG, société civile, donateurs, etc.), les régulations gouvernementales et des arrangements, les normes et standards relatifs au processus de production et de distribution.

LONG WWF-France en partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation a initié le mercredi 19 juillet dernier, à Brazzaville, un atelier d'évaluation de la chaîne de valeur de la foresterie durable dans les pays REDD+ du Bassin du Congo.

Ces assises ayant réuni des forestiers, des techniciens du ministère, la société civile et les partenaires, visent à examiner la cartographie de la chaîne de valeur de la foresterie durable en République du Congo, les obstacles ou goulots d'étranglement, les atouts et les indicateurs de suivi de la durabilité de cette chaîne de valeur.

Pour Jean Bakouma, expert de WWF-France, il s'agit d'une approche plus large qui se prolonge par la quantification des flux physiques de produits et les flux en valeur ainsi que les segments stratégiques. Cette approche im-



Les participants (DR)

plique également une démarche de clarification des relations entre les acteurs et leur coordination, d'identification des leaders et des suiveurs.

Trois marchés ciblés

En effet, le secteur forestier au Congo à l'instar des pays autres pays du Bassin du Congo est fortement modelé par la demande du marché local, du marché transfrontalier et des marchés interna-

tionaux. Au total trois principaux marchés impactent la dynamique de la chaîne de valeur du secteur forestier au Congo : le marché asiatique, le marché européen et le marché africain.

Cette cartographie présentée mercredi par l'expert de WWF-France a été analysée suivant la collecte des données sur les flux physiques, les flux monétaires, le nombre d'entreprises dans la chaîne, la création de revenus, les

coûts et leur répartition ainsi que l'emploi inclusif ou par genre.

« L'évaluation de la chaîne de

« holistique » engagée. « La chaîne de valeur de foresterie durable au Congo nous offre un cadre de réflexion approprié », a déclaré Marcel Moukissi, le conseiller à l'économie forestière, ajoutant que ces assises devraient donc conduire à amplifier le rôle de l'Etat et de l'administration.

Des insuffisances en matière de gouvernance

Les incohérences dans les arrangements institutionnels et leur application constituent, d'après les experts, un réel problème en matière de gouvernance forestière en République du Congo. Aussi, l'absence des règles claires fait que le secteur industriel a beaucoup de mal à cerner la stratégie nationale d'industrialisation du bois.

Cette même stratégie nationale est pointée du doigt par le rapport de l'expert en ce qu'elle constitue une menace aux efforts de foresterie durable « si l'affectation des terres ne se fait pas dans le cadre d'une utilisation responsable des terres », précise l'expert de WWF-France.

S'ajoutent à ces insuffisances en matière de gouvernance l'inefficacité de la production industrielle ; la parafiscalité et les coûts de transaction ; y compris l'accès aux marchés européens par la certification RBUE ayant provoqué l'augmentation des exportations sur le marché asiatique et africain.

Fiacre Kombo

valeur estimée à 121 millions d'euros ne prend pas en compte les produits de deuxième et troisième transformation, ni les produits forestiers non ligneux. Contrairement à la chaîne en volume, la chaîne de valeur en reflète la même configuration qu'en volume », explique Jean Bakouma. Les autorités congolaises restent, quant à elles, optimistes sur la démarche plus

SANTÉ PUBLIQUE

Un audit révèle des dysfonctionnements au CNTS

Au cours des années 2013, 2014 et 2015, le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a rassemblé à la cour du roi Pétard. De graves anomalies comptables et financières non justifiées, la mauvaise gestion du personnel avec des recrutements au gré des situations, un système d'approvisionnement, de stockage et de distribution de sang contre-performant ont entaché la structure ces trois ans durant.

« Il faut tout revoir », a déclaré Alain Nséké Kingué, expert associé, directeur technique Rainbow Finance SA, le cabinet ayant réalisé et restitué l'audit du CNTS. Sur le plan financier, des sondages sur les pièces de dépenses ont révélé, entre autres anomalies, la double prise en charge des dépenses. Cela dit qu'il y a eu notamment des commandes de consommables médicaux payées deux fois à coût de millions. L'auditeur a, par ailleurs, évoqué un suivi non fiable des restes à payer. Un exemple de suivi de mandats de reste à payer de 2013 dans le registre du directeur administratif et financier, le révèle : solde à l'ouverture 107.939.219 FCFA et à la clôture le montant change :



Le directeur du CNTS félicitant les auditeurs/Crédit photo Adiac

273.933.451 FCFA. Le non-respect des prescriptions réglementaires renforce le dysfonctionnement décrié. Les budgets annuels des trois années ici évoquées n'ont pas été dûment autorisés par le Comité de direction en début de l'exercice, contrairement au règlement financier et aux instructions budgétaires et comptables.

Aussi, sur le personnel, le tableau est sombre. Pas de plan de recrutement et donc un déséquilibre entre les fonctions métiers et les fonctions d'accompagnement.

Autant dire, le personnel administratif dépassait en nombre le personnel technique dont les métiers sont intimement liés à la vocation première du CNTS. « Les proportions par rapport aux missions assignées au CNTS sont déséquilibrées et génèrent des coûts additionnels non indispensables qui grèvent l'optimisation des ressources disponibles et l'efficacité de la mission et du métier central de la structure », a expliqué l'auditeur Alain Nséké Kingué.

A propos du sang...

Une faiblesse de la gestion des stocks a été constatée. La chaîne d'approvisionnement stockage-consommation-distribution n'est en effet pas optimisée. Les rapprochements et la justification des mouvements et soldes entre les différentes étapes stock initial-entrées-sorties-stock final ne sont pas effectués non plus. La justification des consommations des poches de sang réparties en ventes facturées-gratuités-péremptions n'est pas effectuée. La variation du coût d'alimentation est anormale et indique un surcoût en 2013 par rapport à 2014 et 2015. De façon chiffrée, le coût moyen de l'alimentation par donneur s'élevait à 1368 FCFA en 2013, contre 771 FCFA en 2014 et 368 FCFA en 2015. Un motif de découragement des donneurs capable de causer des pénuries.

Le directeur du CNTS a dit...

L'audit réalisé par Rainbow Finance SA n'épingle en rien la gestion de l'actuel directeur du CNTS, Arsène Bikoué, qui a pris ses fonctions le 8 décembre 2016. Dans son mot de circonstance, il a salué l'initiative du ministère de la Santé et de la population visant le déclenchement

des audits des structures sanitaires nationales. « Les audits nous permettent de connaître pour redresser, connaître pour moderniser », a-t-il déclaré en évoquant quelques réformes qu'il a réalisées. Entre autres, l'amélioration de la qualification biologique en achetant 4 chaînes Elisa dont deux fonctionnelles à Brazzaville et deux à Pointe-Noire alors que la ville a passé cinq ans sans matériel de qualification biologique. Depuis décembre 2016 selon lui, il n'y a plus de rupture de sang car le don bénévole a été renforcé en instaurant la journée nationale du donneur...

En rappel, la restitution de l'audit du CNTS, le 19 juillet à Brazzaville, a été faite en présence notamment des représentants de la gendarmerie nationale, de la police administrative, de la Commission de lutte contre la corruption, du ministère des Finances, de la primature et la présidence de la République. Tout le monde a compris que beaucoup reste à faire pour optimiser les performances du CNTS qui a la vocation de sauver des vies humaines en ayant suffisamment du sang disponible.

Rominique Nerplat Makaya

SOLIDARITÉ

La Fondation Congo Assistance offre des vivres aux personnes démunies

Au total, trois centres d'accueil pour personnes âgées et orphelins ont été visités le 19 juillet par une équipe de la Fondation Congo Assistance conduite par son secrétaire général, Michel Mongo.

De la maison des Petites Sœurs des Pauvres, en passant par l'hospice des vieillards Paul Kamba, jusqu'à l'orphelinat Béthanie, la Fondation Congo Assistance a déposé tour à tour des vivres (poissons salés, riz, sucre, sel, huile, savon...) et autres produits de première nécessité.

Pour les responsables de cette Fondation que dirige l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, il s'agit surtout d'une opportunité pour créer et partager des moments de joie avec les personnes du troisième âge et les orphelins, deux catégories fragilisées qui ont besoin d'une attention particulière, d'autant que la majorité des pensionnaires



la Fondation Congo Assistance offrant des vivres / Crédit photo Adiac

et enfants logés dans ces différents centres n'ont aucune famille, sinon, sont sans ressources financières et ont besoin de chaleur humaine. Profitant de la visite de la Fon-

dation Congo Assistance, la sœur Angélique, qui dirige le Centre d'accueil Béthanie, n'a pas manqué d'étaler point par point les problèmes auxquels cet orphelinat est confronté

et la nécessité d'apporter une assistance soutenue dans la prise en charge sanitaire. Par ailleurs, elle a remercié la Fondation Congo Assistance et sa présidente pour de multiples

gestes de bienfaisance, qu'elle ne cesse de poser chaque fois lorsqu'une occasion se présente, pour le bonheur de ces enfants sans parents.

De leur côté, les pensionnaires de l'hospice des seniors Paul Kamba et ceux de la maison des Petites Sœurs des Pauvres à la Cathédrale ont également remercié l'épouse du chef de l'Etat, qui n'est pas à son premier geste dans ces différents centres et pour l'attention qu'elle ne cesse d'accorder de temps en temps aux plus démunis.

Hormis l'aide que les personnes de bonne foi leur apportent les pensionnaires de Paul Kamba situés à Poto-Poto, dans le troisième arrondissement, savent également se prendre eux-mêmes en charge, en vendant du savon local fabriqué sur place à base de la soude et d'huile de palme.

Yvette Reine Nzaba

COMESA

L'Afrique progresse vers la création d'une grande zone de libre-échange d'ici à octobre

L'Afrique progresse vers la création, d'ici au 30 octobre, d'une grande zone de libre-échange (ZLE) qui couvrira environ la moitié des pays du continent.

Cette zone serait formée de la fusion du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC).

Francis Mangeni, directeur des questions commerciales et douanières auprès du COMESA, rappelle dans une tribune parue lundi dans le quotidien kenyan The Star, que 19 des 26 pays, impliqués dans ce projet imaginé en 2008, ont déjà signé l'accord. «Trois annexes non résolues ont fait que l'accord n'était pas complet et ceci a été invoqué par certaines parties comme justifiant le fait qu'elles ne pouvaient signer ou ratifier le document. Mais leur adoption a marqué un jalon dans les négociations, levant le dernier obstacle en faveur de la signature et de la ratification de l'accord», écrit-il.

Cette zone de libre-échange prévoit d'éliminer les tarifs douaniers sur une période de cinq à huit ans, dont 60 à 85% dès l'entrée en vigueur de l'accord.

Lorsque l'accord tripartite a été officiellement lancé en juin 2015, les chefs d'Etat ont établi un calendrier de 12 mois pour finaliser les négociations sur les tarifs douaniers.

Le délai ayant expiré, les ministres compétents ont fixé en octobre 2016 la nouvelle date à avril 2017, qui a expiré à son tour.

Cette fois, «la date-butoir du 30 octobre devrait être différée en raison du risque existentiel manifeste que ferait peser sur la tripartite la création prévue fin 2017 de la Zone de libre-échange continentale (ZLEC)», explique M. Mangeni. Voulu par l'Union africaine, la ZLEC doit fusionner le bloc COMESA-EAC-SADC avec la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe (UMA) et la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD).

Xinhua

VOIES NAVIGABLES

La CICOS entend réaliser une étude hydrographique sur les tronçons problématiques



Drague hydraulique rejetant du sable à un endroit approprié

L'objectif est de transformer le réseau fluvial de la Commission internationale du bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) en un corridor de développement de la sous-région Afrique Centrale.

L'accord instituant un régime fluvial uniforme et créant la CICOS stipule en son article 7 que « Les Etats s'engagent à entretenir et améliorer les voies navigables situées dans les limites du Bassin ».

De l'avis des experts, jusqu'à

présent, les Etats contractants ne sont pas parvenus à satisfaire cette mission de façon durable et pérenne, du fait de l'inadéquation entre les moyens mis à la disposition des services d'entretien des voies et l'ampleur des travaux à exécuter. Ce déficit a entraîné de nombreux accidents. Il est par conséquent important d'initier un projet d'étude hydrographique sur les tronçons problématiques des voies navigables de l'espace CICOS afin d'assurer la sécurité de la navigation. En définitive, cette mesure

consistera à réaliser une étude hydrographique des passes divagantes et rocheuses des cours d'eau afin d'optimiser les travaux de l'entretien (balisage, dragage et curage) ; réaliser un balisage type sur les voies d'eau concernées ; soutenir la mise à jour et l'informatisation des cartes et des albums de navigation des services d'entretien. Rappelons que la CICOS a été créée pour résorber les insuffisances constatées dans la gestion transfrontalière du transport fluvial.

Guillaume Ondzé

SECTEUR PÉTROLIER

Léger fléchissement des prix des hydrocarbures produits au Congo

Réunis le 18 juillet à Pointe-Noire, les acteurs du secteur pétrolier ont constaté que les prix des hydrocarbures produits au Congo ont connu une légère baisse au cours du deuxième trimestre de cette année, contrairement au dernier trimestre de 2017.

Les moyennes trimestrielles des prix fixés des hydrocarbures produits au Congo, arrêtées au cours de la réunion des prix du deuxième trimestre 2017, en dollars par baril, se présentent comme suit : Djéno Mélange 48,8 ; Nkossa Blend 48,7 ; Yombo 44,0 ; Nkossa Butane 34,3 ; Nkossa propane 24, 0. Les moyennes des différentiels des prix des bruts congolais, en dollars par baril, sont les suivantes : Djéno mélange -0,9 par rapport au Brent daté ; Nkossa Blend -0,8 par rapport au Brent daté ; Yombo -6,2 par rapport au Brent daté ; Nkossa Butane 6,0 par rapport au butane North West Europe. Nkossa Propane -1,9 par rapport au Propane Mont Belvieu. La moyenne trimestrielle des prix au deuxième trimestre



La photo de famille de la cérémonie Adiac

2017 est de 48,2 dollars par baril, pour un différentiel de -1,0 dollar par baril. Clôturant les travaux de cette réunion, le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, a expliqué que la question relative à la fixation des prix des bruts demeure une priorité. Il a rappelé qu'au cours

du 1^{er} trimestre 2017, la tendance des cours de pétrole s'était stabilisée entre 50 et 60 dollars de baril comme au 4^e trimestre 2016. À l'évidence, cette tendance a fléchi de plus de 10% au cours des trois dernières semaines du deuxième trimestre 2017, avec un baril de pétrole qui s'est établi sous la barre

des 50 dollars US pour une moyenne à 46 dollars US. Ce fléchissement est essentiellement dû à un accroissement des stocks américains, avec un bond de production de près de 548 000 barils par jour depuis la fin du mois de décembre 2016 et de la forte augmentation, depuis le début de l'année, du nombre

d'appareils de forage sur le marché. « Selon certains analystes, le baril de Brent ne devrait pas dépasser 60 dollars en 2017 avec une forte probabilité de s'établir autour de 57 dollars en moyenne, à la faveur d'un rééquilibrage du marché mondial. Au niveau de la loi, la rédaction des textes d'applications relatifs au code des hydrocarbures suit son cours, avec en filigrane plus de clarté et la levée des différentes difficultés administratives et juridiques dans l'intérêt de tous les acteurs économiques qui opèrent dans le secteur des hydrocarbures. À l'instar de l'année 2016, 2017 est une année difficile. Mais, au regard de l'évolution du contexte international et des prévisions de hausse de production annoncée par la République du Congo, cette année peut être considérée comme une année charnière qui devrait permettre, grâce aux efforts conjugués de tous les acteurs, une embellie à court terme », a déclaré le ministre. Notons que ce comité de prix a été organisé par la société Chevron Overseas Congo.

Séverin Ibara

HYDROCARBURES

La 28^e réunion du comité d'unitization s'est tenue dans la ville côtière

Les retrouvailles ont eu lieu, le mercredi 19 juillet, en présence de Jean-Marc Thystère Tchicaya et de José Maria Botelho de Vasconcelos, respectivement ministre congolais des Hydrocarbures et ministre angolais des Pétroles, accompagnés des experts et invités des deux pays.

Dans son mot de bienvenue Jean-Marc Thystère Tchicaya a rappelé que ce projet a vu le jour en 2001 sous l'impulsion des chefs des deux pays, notamment Denis Sassou N'Guesso et José Edouardo Dos Santos. Cela illustre bien la preuve tangible des liens d'amitié et de fraternité qui unissent les peuples de ces deux pays.

Depuis la sanction du projet en juillet 2012, l'Angola n'a ménagé aucun effort pour atteindre, le 28 octobre 2015, la première production d'huile de Lianzi. Pour ce faire, il a fallu mobiliser une dizaine de sociétés, forer 3 puits producteurs et 3 puits injecteurs pour des coûts de développement estimés à 2 milliards et 244 millions de dollars US. « L'atteinte de ces objectifs a été rendue possible grâce au réaménagement de la législation de chaque État, notamment sur l'immigration et les douanes, afin

de faciliter la réalisation du projet Lianzi. Les deux pays ont prouvé aux yeux du monde que deux États

d'un même continent ont convenu de partager en commun leurs richesses naturelles, sans conflit, pour le bien de leurs peuples respectifs. C'est donc ici l'occasion de féliciter toutes les équipes de l'opérateur, du groupe contractuel ainsi que l'organe inter étatique

qui ont permis la matérialisation de cet objectif fixé par les deux États et de présenter de façon succincte les principales réalisations de cette année passée à la présidence de ce comité d'unitization », a-t-il déclaré. Le ministre Jean-Marc Thystère Tchicaya a souligné

quelques réalisations faites au cours de sa présidence à la tête de ce comité, notamment la 27^e réunion du comité d'unitization tenue le 25 novembre 2016 à Luanda qui a permis d'approuver le budget final 2016 et le prévisionnel 2017 ; la production réalisée en 2016 s'élève à 9.250.000 bbl, pour une prévision de 11.105.000 bbl, soit un différentiel de -17%, attribuable aux difficultés rencontrées sur le puits LP02, la prévision 2017 est estimée à 7.050.000 bbl, un premier inventaire de matériel a eu lieu les 5 et 6 décembre 2016 à Pointe-Noire et à Maloango, dans l'optique de la réduction des coûts, le secrétariat exécutif a été ramené à un point focal dans chacun des deux pays.

Notons que cette session a été marquée par la passation du témoin de la présidence du comité d'unitization de la République du Congo vers la République d'Angola, le mandat ayant une durée d'un an. Le ministre des Hydrocarbures a offert un présent au ministre des Pétroles de la République de l'Angola.

S.I.



Échange de parapheurs entre les ministres/photo Adiac

MUSIQUE

L'Américaine Shola Adisa-Farrar se produira dans la ville océane

Dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre le Congo et les États-Unis d'Amérique, des master-classes seront animés les 24, 25 et 26 juillet au centre culturel Jean-Baptiste-Tat-Loutard à Pointe-Noire par l'artiste américaine Shola Adisa-Farrar et son groupe.

Le clou des manifestations aura lieu le 27 juillet à la Côte sauvage où un méga concert sera offert au public en guise d'au revoir.

C'est une initiative commune de l'ambassade des États-Unis au Congo et la mairie de Pointe-Noire qui ont décidé d'offrir aux vacanciers et au public ponténégrin friand de la bonne musique ces moments de joie avec la musique de Shola Adisa-Farrar.

Californienne d'origine, Shola Adisa-Farrar a une voix distinctive et percutante. Après huit ans passés à New-York où elle obtient une licence de musique et de nombreux voyages à travers le monde pour des représentations, la chanteuse s'installe définitivement à Paris où elle affine son style musical à dominance jazz, soul, reggae sans oublier les influences caribéennes. « Lost Myself » est son premier album. En marge de ces spectacles, l'artiste américaine Shola partagera son expérience et son savoir musical avec les professionnels de la musique évoluant dans la ville océane mais aussi avec les artistes en herbe, soucieux de parfaire leur formation musicale.

Hervé Brice Mampouya



ACTION SOCIALE

L'association ASF assiste une veuve à Loandjili

Quelques semaines seulement après sa création, l'association Aumône sans frontière (ASF) que dirige Caryl Sisto Obondoko Ellangui vient d'apporter son assistance lors des obsèques de l'enfant démunie au quartier Tchibatchi situé dans le quatrième arrondissement Loandjili.

Il s'agit d'une veuve issue d'une famille pauvre qui a perdu son fils il y a près de trois semaines. Ayant donc entendu parler des actions de l'association Assoc qui venait de s'élargir en ASF, la veuve Bitoulou Ines a vu les membres de cette association qui n'ont pas hésité à l'aider en venant rapidement à son secours pour inhumer son fils dans la dignité. « Les mots me manquent pour remercier les membres de l'association ASF sans lesquels je ne pouvais pas inhumer mon fils dans la dignité », a-t-elle dit.

Wilfrid Ankelé, l'un des responsables de l'ASF, a expliqué l'importance et les bienfaits de cette assistance faite aux pauvres. Il a donné aussi la raison d'être de cette association. « Celui qui a pitié du pauvre prête à Dieu qui lui rendra selon son œuvre (Proverbes 19 : 17) », a-t-il rappelé.



La famille de la veuve et du défunt

Appréciant la compassion des membres de cette association, Corelli Nick-Stella Mavoungou, responsable de la circonscription sociale de Loandjili, a indiqué que le geste de l'ASF symbolise un élan de cœur à l'endroit de cette veuve et à sa famille. « Je dois souligner la promptitude avec laquelle les membres de l'association ASF ont réagi pour inhumer rapidement cet enfant décédé il y a déjà trois semaines de cela. Rares sont des associations qui se manifestent ainsi. D'autres associations

ou d'autres structures à caractère humanitaire devraient se servir de l'exemple de cette association pour venir en aide aux plus pauvres au Congo en général et à Pointe-Noire en particulier », a-t-elle indiqué. Rappelons que l'ASF est née d'une première association, à savoir Association de soutien aux orphelins du Congo (Assoc) qui a voulu élargir son champ d'action à toutes les autres catégories de personnes vulnérables.

Faustin Akono

CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

V Club, champion de la mi-saison

Démarrée le 6 mai respectivement à Pointe-Noire, Dolisie et Sibiti, la phase aller du championnat national Ligue 2 s'est achevée, le 18 juillet, au Complexe sportif de la capitale économique par la victoire de V.Club face à TP Mokanda, 3-2

Grâce à cette victoire, V Club termine en tête du championnat Ligue 2 dans la zone B avec 22 points +6. Il est talonné par TP Mokanda qui compte le même nombre de points, 22 points+4. Le FC Corneil de Madingou arrive en troisième position avec 19 points. Au bas du tableau, l'on retrouve AS Disis national de Sibiti, 10 points et Inter club de Dolisie dernier avec 4 points. Soulignons que le championnat Ligue 2 zone B regroupe les équipes de Pointe-Noire, Bouenza, Niari et Lekoumou. Cependant, la meilleure équipe à l'issue de la phase retour de cette compétition sera hissée la saison prochaine en ligue d'honneur.

Charlem Léa Legnoki

LITTÉRATURE

L'IFC organisera un concours de nouvelles sur le roman noir

Cet évènement littéraire dénommé « Les mauvais genres » dont le premier volet consacré au roman noir se tiendra du 24 au 28 octobre à l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire.

L'IFC a décidé de réunir les écrivains de la ville de Pointe-Noire, cette année, autour d'un concours de nouvelles afin de leur permettre de se découvrir et de créer un maillage d'échanges harmonieux autour d'un évènement culturel. Le concours sera réservé aux textes qui répondent à la définition du roman noir, c'est-à-dire relatant les activités criminelles ancrées dans la société, pouvant paraître plus ou moins mystérieuses et faisant l'objet d'une enquête menée par un officier de police, un journaliste, un avocat ou autre. Ce concours sera divisé en deux catégories, la catégorie adultes à partir de 20 ans et la catégorie jeunes pour les moins de 20 ans. Les nouvelles doivent comporter entre 7000 et 9000 signes espaces compris, 3 à 4 pages pour la catégorie adultes et entre 4000 et 5000 signes espaces compris, environ deux pages pour la catégorie jeunes.

Le texte doit être une création originale, rédigé en langue française et comporter un titre. Par contre, l'intrigue de la nouvelle devra évoquer ou s'inspirer d'un de ces trois thèmes, notamment l'océan, le port ou le chemin de fer. En effet, ces thèmes ont été choisis pour leur capacité à ouvrir l'imaginaire sur une ville en parfaite extension, une ville dans laquelle se déroule la vie de nombreuses personnes et qui est parfois l'un des acteurs essentiels de leur histoire. Car l'océan, le port et le chemin de fer font partie de la vie quotidienne de la population de Pointe-Noire

Notons que les nouvelles pourront être déposées à l'accueil de l'IFC sur un support USB ou envoyées par courriel à l'adresse accueil@ifc-pointenoire.com, avant le samedi 16 septembre 2017 à 18h. Un jury se réunira pour désigner les meilleures nouvelles et établir un palmarès par catégorie du concours et les participants seront informés du résultat le jour de la remise des prix qui aura lieu pendant la semaine « Mauvais genres: Chapitre 1 -Le Polar», entre le 24 et le 28 octobre à l'IFC de la ville océane.

Hugues Prosper Mabonzo

CINÉMA

Présentation du projet Caravane du cinéma congolais

Initié par Masseur Pethas de la société Pedrosco, le projet de la Caravane du cinéma congolais qui connaîtra sa première édition du 14 au 20 août prochain dans les localités situées entre Pointe-Noire et Brazzaville, a été présenté le 18 juillet au cours d'une conférence de presse tenue dans la ville océane, en présence du cinéaste congolais Sébastien Kamba. L'évènement sera organisé avec le soutien du consulat général de France.

Journaliste et réalisateur congolais spécialisé dans le documentaire, Masseur Pethas a confié que cet évènement visait à accompagner et mettre en valeur le nouveau dynamisme de l'industrie cinématographique observé dans le pays ces derniers temps. En effet, après une longue période d'absence le cinéma congolais renaît de ses cendres avec l'existence notamment d'évènements qui lui sont consacrés et la production de quantité importante d'œuvres de qualité. Un mouvement insufflé par la jeune génération de cinéastes. «Une jeune génération totalement engagée à faire évoluer le 7^e art au Congo», d'après Sébastien Kamba.

Masseur Pethas est récipiendaire de deux grands prix (prix CAB on tour 2014 et du meilleur documentaire congolais Ya beto 2016) pour son documentaire intitulé «Les temples maudits». La longue période d'absence du cinéma congolais a conduit les Congolais à consommer les œuvres étrangères. La Caravane du cinéma congolais entend soutenir le cinéma congolais et le faire découvrir

aux habitants du pays, de manière festive et conviviale, en leur offrant chaque soir, chez eux, des projections gratuites de films 100% du Congo-Brazzaville. « Nous voulons contribuer à la renaissance de notre cinéma, faire de sorte qu'on en parle et que les Congolais soient conscients qu'il existe bel et bien et qu'ils s'en approprient. Nous voulons aussi leur faire comprendre qu'il peut contribuer dans l'économie du pays comme au Nigeria, en Inde ou encore aux Etats Unis»,

ment de la Bouenza). L'évènement qui débutera dans la capitale économique passera dans plusieurs localités avant de s'achever à Madingou. Il s'agit notamment de Hinda, Les Sara (Kouilou), Loudima (Niari), Nkayi (Bouenza). Les manifestations seront ponctuées d'animations musicales et permettront au public d'échanger avec les réalisateurs. L'ensemble du voyage fera l'objet d'une «télé-réalité», reportage quotidien aux plus près des évènements, qui

cette première édition», a expliqué Clara Jacob, chargé à la communication.

Par ailleurs, elle a souhaité que pour les prochaines éditions, la caravane arrive plus loin et touche d'autres localités du pays. Pour cela, l'évènement a besoin de partenaires pour pouvoir s'étendre et toucher plus de population citadine comme rurale. Clara Jacob a aussi informé de la poursuite des inscriptions pour participer à la caravane. Tous les cinéastes

blent l'absence de salles de cinéma à Pointe-Noire et dans les autres localités retenues. Il a ensuite présenté l'historique du cinéma congolais, né dans les années 60 avec la réalisation de son premier film, un court métrage intitulé «Kaka yo» réalisé en 1965, qui a remporté la médaille d'argent au festival du film amateur à Cannes en 1967.

Pour ce doyen admis à la retraite après plus de 50 ans de carrière à la télévision congolaise, le cinéma congolais est en train de retrouver ses lettres de noblesse avec une jeune génération de cinéastes talentueux et pleins d'initiatives. Toutefois, cette génération devrait être formée et soutenue en particulier par le ministère de la culture et des arts qui doit créer un partenariat avec les cinéastes du pays pour un véritable développement du 7^e art, selon Sébastien Kamba qui a aussi exhorté les jeunes cinéastes à l'humilité, la modestie et à la maîtrise des principes et règles du 7^e art. Hormis le court métrage, Sébastien Kamba a également touché au long métrage et au documentaire. Il fait partie des premiers cinéastes africains de la génération de Sembene Ousmane, Trimity Bassouri et autres. Il a signé pour le compte de la République du Congo, en 1970, la création du festival panafricain du cinéma (Fespaco). Sébastien Kamba entend dorénavant se consacrer au documentaire sur les potentialités et la préservation Bassin du Congo, deuxième poumon écologique planétaire.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga



De gauche à droite, Masseur Pethas, Sébastien Kamba et Clara Jacob/ crédit photo Adiac

a indiqué Masseur Pethas. Pour cette première édition, la caravane sera reçue dans des localités situées entre Pointe-Noire et Madingou (département

permettra à tous les auditeurs et téléspectateurs du pays de suivre le parcours de la caravane, mais également de créer par la suite un véritable petit documentaire sur

intéressés peuvent adresser leur candidature par mail à l'adresse suivante : pedrosco1@gmail.com

Sébastien Kamba a salué cette initiative, estimant qu'elle vient com-

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



ARTS MARTIAUX

Plus de karaté au Club Académie

Le président de la Ligue départementale de karaté de Brazzaville, Constantin Nganongo-Itoua, a retiré l'agrément du club créé en 2013 par Eric Lambert Tchiloemba, ancien directeur technique national, ceinture noire 8ème dan, rétrogradé ceinture blanche et exclu de la Fédération congolaise de la discipline.

« (...) Vu la décision n°048/Fecoka-Ama/Bef/P du 04 juillet portant rétrogradation et exclusion de M. Tchiloemba Eric Lambert de toute activité de karaté. Vu le bras de fer qui oppose M. Tchiloemba Eric Lambert, maître fondateur du club Académie et le bureau fédéral. Vu les actes anti-sportifs, qui menacent le développement du karaté dans notre département déjà posés par ce club depuis sa création en 2013, le président de la ligue décide de suspendre le club Académie de toutes les activités de karaté dans le département de Brazzaville », sou-



Le président de la Ligue annonçant le retrait de l'agrément du Club Académie/ Crédit photo Adiac

ligne la décision n°006-2017/Lideka-Ama-B/BED/P portant retrait de l'agrément du club Académie, signée par Constantin Nganongo-Itoua. Dans la même décision, il est

demandé aux autorités de l'école primaire Pierre Dzoko, à Poto-Poto et le commissaire central de la police dudit arrondissement de ne plus permettre la pratique de karaté dans le local servant de dojo à ce club.

Le président de la ligue départementale de Brazzaville a publié la décision en présence des présidents des sous-ligues de la ville capitale. Demandant l'avis de chacun d'eux sur retrait de l'agrément, les points de vue ont divergé. « Me Eric Lambert Tchiloemba a été exclu, mais le club Académie pouvait continuer d'exister en tant que personnalité morale », a déclaré Me Cyril Obambi Enkeny. Pour le deuxième vice-président de la ligue, Me

Kévin Ngossaki, pas question. « C'est toujours ce club, qui crée des problèmes pendant les compétitions au niveau de Brazzaville. La décision prise est normale », a-t-il fait savoir.

Par ailleurs, Me Djibril Ondongo s'est interrogé sur l'avenir des athlètes dudit club, dont certains d'entre eux sont Diables rouges. Constantin Nganongo-Itoua a répondu à cette préoccupation, en faisant recours à l'article 2 de ladite décision: « Les anciens pratiquants de ce club sont priés d'adhérer à un club de leur choix sans condition de transfert, en adressant une lettre d'information au président de la ligue », souligne le document.

Rominique Nerplat Makaya

FOOTBALL AMÉRICAIN

O.J. Simpson pourrait bientôt retrouver la liberté

L'ancienne star du football américain O.J. Simpson a passé près de neuf ans derrière les barreaux. Pas pour les meurtres de son ex-femme et de son ami en 1994, dont il a été acquitté de manière retentissante, mais pour un vol à main armée en 2007.

Il pourrait bientôt être remis en liberté. C'est tout l'objet de l'audience jeudi de la Commission des libérations conditionnelles à Carson City, dans le Nevada (ouest). La décision pourrait être connue immédiatement, ou se faire attendre. Orenthal James Simpson, ex-star de la NFL et acteur aujourd'hui âgé de 70 ans, a été reconnu coupable de douze chefs d'accusation, dont vol à main armée, agression, enlèvement. Il a été condamné en octobre 2008 à une peine de neuf à 33 ans de prison.

Il s'était rendu en septembre 2007 en compagnie de cinq complices --dont deux étaient armés-- dans un hôtel-casino de Las Vegas pour dérober des souvenirs sportifs. Il a affirmé qu'il essayait simplement de récupérer ces objets, qui lui avaient été volés par les deux vendeurs spécialisés dans ce type de marchandises, agressés par le groupe.

Mais sa version n'a pas convaincu un jury de Las Vegas, qui l'a envoyé en prison.

En 2013, il a obtenu une liberté conditionnelle concernant certains volets de sa sentence. Si la Commission lui donnait satisfaction sur les condamnations restantes à l'issue de l'audience de jeudi, il pourrait sortir dès le 1^{er} octobre.

Un ancien procureur général du comté de Clark, dans le Nevada, David Roger, a estimé qu'O.J. Simpson allait probablement obtenir d'être remis en liberté.

«Le gars a passé beaucoup de temps pour une condamnation pour vol», a commenté ayant mené la charge contre M. Simpson devant le tribunal en 2008, dans un entretien au New York Post. «En partant du principe qu'il s'est bien comporté, je pense que neuf ans, c'est un séjour plutôt correct pour ces chefs d'accusation».

- Pas de traitement de faveur - Steve Wolfson, actuel procureur général du comté de Clark, a déclaré à l'AFP qu'il pensait que

l'ancien joueur faisait «un excellent candidat pour une libération conditionnelle».

«Le fait qu'il soit une célébrité, aura très peu d'importance (pendant l'audience), si même ça en a une quelconque», a-t-il souligné. «Il ne va pas bénéficier d'un traitement de faveur de la part des membres de la Commission».

O.J. Simpson n'assistera pas physiquement à l'audience, fixée à 10H00 locales (17H00 GMT). Il doit comparaître devant les quatre membres de la Commission par vidéoconférence depuis sa prison de Lovelock.

Né à San Francisco le 9 juillet 1947, il est devenu célèbre dans les années 1970 grâce à ses performances au sein de l'équipe des Buffalo Bills.

Séduisant, charismatique, il a conservé une popularité immense bien après sa retraite de la NFL en 1979, poursuivant notamment une carrière d'acteur.

Mais le 12 juin 1994, son ex-femme Nicole Brown --ils ont été mariés de 1985 à 1992-- est découverte morte à Los Angeles dans une mare de sang, au côté de son ami Ronald Goldman, lui aussi sauvagement assassiné.

Après une poursuite en voiture de plusieurs heures, suivie en direct par des millions de personnes grâce à des caméras de télévision filmant depuis des hélicoptères, il est arrêté par la police. Au terme d'un procès à grand spectacle retransmis pendant neuf mois en direct à la télévision, un jury de Los Angeles l'acquitte. Cette décision provoque une vague d'indignation et d'incompréhension, avec des relents de racisme car l'ex-joueur est noir et les deux victimes étaient blanches.

Son acquittement au pénal ne l'a pas empêché d'être reconnu responsable de leur mort lors d'un procès civil en 1997. Il a été condamné à payer plus de 33 millions de dollars à leurs familles, ce qu'il n'a jamais fait.

Si son emprisonnement l'a écarté du feu des projecteurs, la fascination qu'il suscitait reste bien vivace. La série de presque huit heures qui lui a été consacrée, «O.J.: Made in America», a reçu en février l'Oscar du meilleur documentaire.

Et la chaîne sportive ESPN a prévu de retransmettre en direct l'audience de jeudi.

AFP

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT

AS Otoho enfonce l'Etoile du Congo à Owando

L'AS Otoho s'est imposée le mercredi au stade Marien-Ngouabi devant l'Etoile du Congo (2-1) dans le cadre de la 26^e journée de la Ligue 1 congolaise.



Eric Yema et l'Etoile du Congo ont échoué à Owando (DR)

Fraîchement éliminé de la Coupe du Congo par l'AC Léopards, l'AS Otoho n'entend pas baisser le pied au championnat national, son dernier objectif. Après avoir battu, dans la même compétition à Owando, AC Léopards Cara et Diables noirs, cette équipe a ajouté à son tableau de chasse l'Etoile du Congo.

Les Stelliens, a-t-on appris, menaient pourtant au score (1-0), mais à la demi-heure de jeu, ils ont été rejoints puis dépassés. Grâce à cette victoire, les locataires du stade Marien-Ngouabi se réinstallent à la deuxième place au classement provisoire. Une deuxième place, qui pourrait lui être confirmée dans les jours à venir, si elle obtient gain de cause après les réserves portées contre Cara pour le cas Beranger Itoua, aligné alors qu'il était suspendu pour deux matches.

Pour l'Etoile du Congo, le résultat n'est pas surprenant. Car depuis plus de trois matches, l'Etoile du Congo traverse une crise de résultat. La dernière victoire des vert et jaune, sur le terrain, remonte au 27 mai (2-0) contre l'interclub. Après, ils ont gagné Nico-Nicoyé sur tapis vert. Ils at-

tendent encore l'avis 25 pour espérer gagner Diables noirs, aussi par forfait, pour avoir aligner deux joueurs suspendus. Dans l'intervalle du match contre Inter, l'Etoile du Congo n'a plus brillé comme elle le faisait à la phase aller. Les Stelliens sont en train d'alterner les défaites et les matches nuls. L'Etoile du Congo a d'ailleurs perdu provisoirement la 4e place au profit de La Mancha de Pointe-Noire.

Au stade Alphonse-Massamba-Débat, la Jeunesse sportive de Poto-Poto a battu AS Kimbonguela (1-0). Samedi, dans le cadre du match avancé de cette journée, le FC Kondzo et le FC Nathaly's ont fait jeu égal (1-1). Cette 26e journée va se poursuivre ce jeudi. L'Interclub affronte l'AS Cheminots puis en seconde rencontre les Diables noirs en découvrant avec La Mancha. Samedi, la Jeunesse sportive de Talangai accueille Patronage Sainte-Anne puis Tongo FC sera aux prises à Saint-Michel de Ouenzé.

A Pointe-Noire, Nico-Nicoyé recevra le Club athlétique renaissance aïglon et à Dolisie, duel des fauves (les Jeunes fauves et AC Léopards).

James Golden Eloué